

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 22/09/2011

**L'AN DEUX MILLE ONZE, le 22 Septembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 Septembre 2011, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, MM. MONINO, VANNIER, HAFIDI, LANTERNIER, Mme LE BIHAN, MM. AIT BOUALI, HEDJEM, GARNIER, Mme THEURIER-AZZOUZ, M. LOGRE, Mme HAMMACHE, M. MAIZA, Mme FOURNIER, M. MINIMBU Adjoints au Maire,

Mme LOURENCO, MM. VINCENT, ROS, GUERRIEN, Mme M'DAHOMA MOHAMED M. MALEME, Mme KOUAME, M. KETFI, Mme CHIBAH, M. OGE, Mmes ZAHIR, HARKATI, MM. MILIA, BEAUDET, Mme LATOUR, M. KARMAN, Mme KARMAN SUCH, M. RUER, Mme GRARE, MM. KAMALA, AUGY, Mme DESCAMPS, M. PAUPERT, Mmes LENOURY, AHMED Conseillers Municipaux,

<u>Excusées</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :
Mme DIAKITE	M. HEDJEM	Mme DERKAOUI	Mme GRARE
Mme RATZEL TOGO	M. MONINO	M. DEL MONTE	M. BEAUDET
Mme KHELAF	M. HAFIDI	M. MENIA	Mme LENOURY
Mme SANDT	M. LOGRE		

Absente : Mme MADI

---

Mme HAMMACHE ayant quitté la séance est représentée par M. AIT BOUALI à partir de la question 204.

Mme KOUAME ayant quitté la séance est représentée par Mme AHMED à partir de la question 204.

Mme ZAHIR ayant quitté la séance est représentée par M. MALEME à partir de la question 203.

M. BEAUDET, Mme LATOUR, M. KARMAN, Mme KARMAN SUCH, M. RUER, Mme GRARE ont quitté la séance à partir de la question 204.

Mme AHMED a quitté la séance à partir de la 227.

Secrétaire de séance : Mme HARKATI

### **QUESTION N° 184 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2011.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le procès verbal de la séance du conseil municipal du 30 juin 2011.

**QUESTION N° 185 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR****OBJET : Modification des désignations des représentants du conseil municipal aux conseils de quartiers.**

A l'unanimité.

**MODIFIE** les désignations des représentants du conseil municipal aux conseils de quartiers de la façon suivante :

Quartiers Robespierre/Cochennec/Péri	Evelyne YONNET – Philippe MILIA
Quartiers Maladrerie/Emile Dubois	Benoît LOGRE – Véronique HAMMACHE
Quartiers Vallès/La Frette	Edgar MINIMBU – Abderrahim HAFIDI
Quartier Paul Bert	Christine RATZEL TOGO – Madina MOHAMED
Quartiers Quatre Chemins/Villette	Marc GUERRIEN – Grace LOURENCO
Quartiers Sadi Carnot/Firmin Gémier	Lway-Dario MALEME – Tedjini-Michel MAÏZA
Quartiers Centre ville/Victor Hugo	Djamila KHELAF – Sophia CHIBAH
Quartiers Landy/Plaine/Marcreux/Pressensé	Mounia HARKATI – Omar AÏT BOUALI

**QUESTION N° 186 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR****OBJET : Désignations de représentations vacantes du conseil municipal au sein de diverses commissions municipales et associations**

A la majorité des membres du conseil, madame Ahmed, s'étant abstenue

**ABROGE** les délibérations susvisées, uniquement en tant qu'elles emportent désignation de Madame Malika AHMED,**DESIGNE** pour siéger au sein des organismes, conseils d'administration et commissions qui suivent, les élus désignés ci-après:

<b>Commissions/Organismes/Conseils d'administration.</b>	<b>Elus</b>
- Commission municipale des marchés d'approvisionnement	- B. HEDJEM
- Commission consultative des services publics locaux	- E. MINIMBU
- Commission municipale "Politiques, sociales, prévention des expulsions, politique de la ville, insertion, économie sociale et solidaire"	- M GUERRIEN
- Commission municipale "Développement économique, commerce,	- M. GUERRIEN

emploi”	
- Commission communale des impôts directs	- D. MALEME
- Conseil d'administration du Syndicat intercommunal du cimetière des villes d'Aubervilliers/La Courneuve/Drancy/Bobigny.	- E. MINIMBU
- Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aubervilliers (CCAS)	- V. LE BIHAN
- Conseil d'école de la maternelle Jacques Prévert	- M. GUERRIEN
- Conseil d'administration de l'association “Maison du commerce et de l'Artisanat”	- B. HEDJEM
- Conseil d'administration de l'association “le Studio”	- D. KHELAF
- Conseil d'administration de l'association “Carrefour pour l'Information et la Communication” (CICA)	- M. HARKATI
- Conseil d'administration de l'association “Les seniors d'Aubervilliers” (2 élus)	- V. LE BIHAN - E. YONNET

---

**QUESTION N° 187 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Remplacement de deux représentants du conseil municipal au conseil d'administration des collèges et lycées.**

A la majorité des membres du conseil, madame Ahmed s'étant abstenue

**DESIGNE** Edgar MINIMBU pour représenter la commune au conseil d'administration du collège Gabriel Péri,

**DESIGNE** Djamila KHELAF pour représenter la commune au conseil d'administration du lycée d'Alembert.

---

**QUESTION N° 188 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Remplacement d'un délégué au conseil d'administration du centre de gérontologie Constance Mazier.**

A la majorité des membres du conseil, Mesdames Ahmed et Kouame s'étant abstenues

**DESIGNE** Grace LORENCO pour siéger au conseil d'administration du centre de gérontologie Constance Mazier, en remplacement d'Odile FOURNIER, démissionnaire.

**QUESTION N° 189 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Remplacement d'un délégué au conseil d'administration du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve.**

A la majorité des membres du conseil, mesdames Ahmed et Kouame s'étant abstenues

**DESIGNE** Odile FOURNIER en tant que suppléante, pour siéger au conseil d'administration du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve, en remplacement de Jean-François MONINO, démissionnaire.

---

**QUESTION N° 190 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Organisation d'élections primaires par un parti politique, modalités de mise à disposition de locaux municipaux et de divers matériels**

A la majorité des membres du conseil, le groupe "Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenus

- **APPROUVE** le principe de mise à disposition ponctuelle de locaux et de moyens matériels et humains pour l'organisation d'élections internes ou primaires pour tout syndicat, association, ou parti politique régulièrement constitué, sous réserve de l'appréciation par le Maire des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public ;
  - **SOUMET** cette mise à disposition au respect du règlement annexé à la présente délibération.
- 

**QUESTION N° 191 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'association Le 93 au cœur de la république.**

à la majorité des membres du conseil, MM Monino, Maïza, Ros et Mme Fournier s'étant abstenus, les membres du groupe "Union pour un Nouvel Aubervilliers" ayant voté contre

**DECIDE** d'attribuer 4 000 (quatre mille) euros à l'association *Le 93 au cœur de la république* pour soutenir son action locale.

---

**QUESTION N° 192 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Subventions à des associations dans le cadre d'une aide à la création d'emplois**

A la majorité des membres du conseil, M Augy membre du groupe "Union pour un Nouvel Aubervilliers" s'étant abstenu

**DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

- 5000 euros à l'association *Compagnie Etincelles* pour le maintien d'un emploi tremplin de 35h hebdomadaires en partage avec l'association *Aubercaïl* ;

- 2000 euros à l'association *les Artistes sans frontières* pour le maintien d'un emploi C.U.I. (Contrat Unique d'Insertion) ;
  - 4200 euros à l'association *CMA Tennis* pour la reconduite de deux contrats d'aide à l'emploi ;
  - 2000 euros à l'association *CMA Judo* pour la création d'un contrat d'aide à l'emploi ;
  - 4200 euros à l'Association Sportive de la Jeunesse d'Aubervilliers (A.S.J.A) pour la reconduite de deux contrats d'aide à l'emploi.
- 

**QUESTION N° 193 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Rapport sur la dette d'Aubervilliers**

**PREND ACTE** du rapport relatif à l'état de la dette de la ville d'Aubervilliers tel qu'il figure en annexe à la présente délibération.

---

**QUESTION N° 194 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Taxe d'habitation - Instauration d'un abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides**

A l'unanimité.

**DECIDE** s'instituer en faveur des personnes handicapées ou invalides un abattement spécial à la base de 10% sur la valeur locative moyenne des locaux assujettis à la taxe d'habitation.

---

**QUESTION N° 195 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Convention de coordination entre les services de sécurité de l'Etat et la Police Municipale d'Aubervilliers**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de coordination Police Nationale/Police Municipale à intervenir entre l'Etat et la Commune, telle que celui-ci figure en annexe de la présente délibération

**AUTORISE** le Maire à signer ce projet au nom de la commune

---

**QUESTION N° 196 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Fixation de l'indemnité de fonction des membres du conseil municipal**

à la majorité des membres du conseil, madame Ahmed et les groupes "Tous Ensemble pour Aubervilliers", "Union pour un Nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre

**FIXE** : le montant de l'enveloppe globale des indemnités mensuelles de fonction versées aux élus à 55 674.22 € calculée sur la base d'une indemnité attribuée au maire de 145 % du traitement afférent à l'indice brut 1015 (IM821) majoré de 15 % au titre de chef lieu de canton et d'une indemnité attribuée à chaque adjoint correspondant à 66 % du traitement afférent à l'indice brut 1015 (IM82) majoré de 10 % au titre de chef-lieu de canton.

**ATTRIBUE** : à chaque conseiller municipal le versement d'une indemnité de fonction en application de l'article L 2123 – 24 1 II du Code Général des Collectivités Territoriales.

**FIXE** : les attributions individuelles selon les modalités suivantes :

Le Maire	
<b>Jacques SALVATOR</b>	2 600,00

Les Adjointes au Maire	
<b>Evelyne YONNET</b>	2 061,29
<b>Jean-François MONINO</b>	2 576,36
<b>Jean-Yves VANNIER</b>	2 273,00
<b>Abderrahim HAFIDI</b>	2 576,88
<b>Yacine DIAKITE</b>	2 061,29
<b>Ugo LANTERNIER</b>	2 486,36
<b>Véronique LE BIHAN</b>	1 537,93
<b>Omar AIT BOUALI</b>	3 106,72
<b>Brahim HEDJEM</b>	2 486,36
<b>Chritsine RATZEL-TOGO</b>	2 576,36
<b>Daniel GARNIER</b>	2 061,29
<b>Tunis THEURIER-AZZOUZ</b>	2 061,29
<b>Benoît LOGRE</b>	2 486,36
<b>Véronique HAMMACHE</b>	2 261,29
<b>Djamila KHELAF</b>	2 576,88
<b>Tedjini-Michel MAIZA</b>	2 576,36
<b>Odile FOURNIER</b>	2 576,36
<b>Edgar MINIMBU</b>	2 061,29

<b>Lway-Dario MALEME</b>	1 308,61
<b>Marc GUERRIEN</b>	1 308,61
<b>Soumia ZAHIR</b>	1 308,61
<b>Tahir KETFI</b>	1 308,61
<b>Sophia CHIBAH</b>	1 308,61

Les conseillers municipaux	
<b>Jacqueline SANDT</b>	165,10
<b>Madina DAHOMA-</b>	

<b>MOHAMED</b>	165,10
<b>Grace LOURENCO</b>	165,10
<b>Jean-Loup OGE</b>	165,10
<b>Djida MADI</b>	165,10
<b>Mounia HARKATI</b>	165,10
<b>Philippe MILIA</b>	165,10
<b>Akoua-Marie KOUAME</b>	165,10
<b>Bernard VINCENT</b>	165,10
<b>Sylvain ROS</b>	165,10
<b>Pascal BEAUDET</b>	165,10
<b>Patricia LATOUR</b>	165,10
<b>Jean-Jacques KARMAN</b>	165,10
<b>Mériem DERKAOUI</b>	165,10
<b>Gérard DEL MONTE</b>	165,10
<b>Marie KARMAN</b>	165,10
<b>Marc RUER</b>	165,10
<b>Laurence GRARE</b>	165,10
<b>Kilani KAMALA</b>	165,10
<b>Thierry AUGY</b>	165,10
<b>Christiane DESCAMPS</b>	165,10
<b>Didier PAUPERT</b>	165,10
<b>Fayçal MENIA</b>	165,10
<b>Nadia LENOURY</b>	165,10
<b>Malika AHMED</b>	165,10

**QUESTION N° 197 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL: recrutement d'un directeur du centre de santé pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011**

A l'unanimité.

**AUTORISE** : Monsieur Le Maire à recruter le médecin directeur du centre municipal de santé dans les conditions fixées par l'article 3 alinéa 4 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

**AUTORISE** : en conséquence Monsieur Le Maire à signer le contrat de recrutement.

**DIT** : que la rémunération sera calculée en référence au cadre d'emploi des administrateurs territoriaux.

---

**QUESTION N° 198 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Demande de subvention au Conseil Régional en matière de diagnostic saturnisme en parties communes et privatives - année 2011.**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à solliciter auprès du Conseil Régional une subvention pour la réalisation de diagnostics plomb en habitat ancien, évalués à 150 diagnostics en parties privatives et 50 en parties communes.

---

**QUESTION N° 199 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Adhésion de la Commune à l'association "Elus, Santé publique et Territoires" (ESPT) - année 2011.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'adhésion à l'association Elus, Santé Publique et Territoires (ESTP) pour 2011.

**INDIQUE** que le montant de l'adhésion est fixé pour la Commune à 296 €.

---

**QUESTION N° 200 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France par le biais de la Direction Départementale de la Cohésion sociale pour la Coordination Ateliers Santé Ville - Exercice 2011.**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à solliciter auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France au titre de la DDCS une subvention d'un montant de 90.000 € dans le cadre de l'action Ateliers Santé Ville en 2011.

---

**QUESTION N° 201 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé publique d'Ile-de-France (ARS) pour l'année 2011. Reconduction de 14 projets de santé. Signature de la convention.**

**QUESTION REPORTEE**

---

**QUESTION N° 202 -1- RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Demande de subvention à l'agence Régionale d'Ile de France (ARS) au titre du fonctionnement du point d'accueil et d'écoute jeunes/Mosaïque – Signature de la convention. Année 2011**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à signer la convention avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France, au titre de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, pour obtenir une subvention de 39.600 € pour la poursuite de l'action Point d'Accueil et d'Ecoute jeunes (PAEJ) Mosaïque en 2011.

---

**QUESTION N° 202 -2- RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Demande de subvention auprès du Département de Seine-Saint-Denis au titre du fonctionnement du Point d'accueil et d'écoute jeunes/Mosaïque – Année 2011.**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à solliciter auprès du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis une subvention de 25.000 € pour la poursuite de l'action Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) Mosaïque en 2011.

---

**QUESTION N° 203 - RAPPORTEUR Monsieur Bernard VINCENT - Madame Evelyne YONNET**

**OBJET : Mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) à Aubervilliers (Centre Ville), dispositif ensemble du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD)**

**Signature de la convention d'OPAH-RU à conclure entre l'Etat, l'ANAH, la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la convention à passer entre l'Etat, l'ANAH, la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers pour la mise en oeuvre de l'OPAH-RU sur le secteur du centre-ville de la commune d'Aubervilliers.

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'OPAH-RU, sur une durée de 5 ans.

**AUTORISE** le Maire à signer cette convention.

---

**QUESTION N° 204 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Vœu relatif au plan stratégique régional de santé (PSRS)**

**ADOpte** : le vœu relatif au plan stratégique régional de santé

---

**QUESTION N° 205 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO**

**OBJET : Exploitation des installations thermiques - Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché relatif à l'exploitation des installations thermiques, passé sur appel d'offre, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics

**AUTORISE** le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres qui se réunira en fin de procédure, à signer le marché subséquent.

---

**QUESTION N° 206 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO - Tedjini MAIZA**

**OBJET : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour l'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers - phase de diagnostic.**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à demander et percevoir une subvention de 7 500 € à l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) concernant la phase de diagnostic dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers.

**APPROUVE** le projet de convention de partenariat afférent.

**AUTORISE** le Maire à signer la convention afférente.

**QUESTION N° 207 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO**

**OBJET : Adhésion de la commune de Bois-d'Arcy (78) au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF).**

A l'unanimité.

**APPROUVE** la délibération n°11-23 du 27 juin 2011, annexée à la présente délibération, du Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France portant sur l'adhésion de la commune de Bois-d'Arcy.

**QUESTION N° 208 - RAPPORTEUR Jean Francois MONINO**

**OBJET : Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les réseaux de Communication. Adhésion de la Ville de Groslay**

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'adhésion de la commune de Groslay (95) à la compétence « Développement des énergies renouvelables » du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les réseaux de Communication.

---

**QUESTION N° 209 - RAPPORTEUR Jean Francois MONINO**

**OBJET : Marché de démolition et de déconstruction pour les années 2012 à 2015 - Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché à « bons de commande », relatifs aux travaux de démolition et de déconstruction pour les années 2012 à 2015, passé sur procédure adaptée (en application des articles 26 à 28 et du code des marchés publics modifié et de l'article 6 du guide des procédures adaptées approuvé par le conseil municipal le 30 avril 2009), assorti des seuils annuels (euros HT) suivants :

Minimum 85 000 €

Maximum 500 000 €

**AUTORISE** le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres qui se réunira en fin de procédure, à signer le marché subséquent.

**QUESTION N° 210 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO**

**OBJET : Remplacement des menuiseries extérieures de la rotonde de la maison de l'enfance Saint-Exupéry. Approbation du marché.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le marché relatif aux travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la rotonde de la maison de l'enfance Saint-Exupéry, à Aubervilliers.

---

**QUESTION N° 211 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Marché d'entretien et de grosses réparation des bâtiments communaux et des espaces extérieurs attenants - Lot n° 13 «Espaces verts et aménagements extérieurs » et 14 « Voirie Réseaux Divers » - Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché à « bons de commande », relatif aux lots 13 – « Espaces verts aménagement extérieurs » et 14 – « voirie réseaux divers », intégrés au marché initial d'entretien et de grosses réparations des bâtiments communaux et espaces extérieurs attenants, passé sur procédure adaptée, et assorti des seuils annuels (euros HT) suivants :

Lot N° 13 « Espaces verts aménagements extérieurs » :

Minimum 42 000€                      Maximum 250 000€

Lot N° 14 « Voirie réseaux divers » :

Minimum 65 000€                      Maximum 420 000€

**AUTORISE** le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres qui se réunira en fin de procédure, à signer les marchés subséquents.

---

**QUESTION N° 212 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Habilitation du Maire à déposer une demande de permis de démolir et permis de construire relatif à la réalisation d'un groupe scolaire, rue Henri Barbusse, à Aubervilliers,**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à signer et déposer les demandes de permis de démolir et permis de construire relatifs à la réalisation d'un groupe scolaire sur le site, sis, 124 rue Henri Barbusse à Aubervilliers.

**QUESTION N° 213 - RAPPORTEUR Jean François MONINO**

**OBJET : Fourniture de fuel domestique pour le chauffage des bâtiments communaux de la ville d'Aubervilliers pour les années 2012 à 2014. Approbation du projet de marché et autorisation de signature,**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché à « bons de commande », relatif à la fourniture de fuel domestique pour le chauffage des bâtiments communaux de la ville d'Aubervilliers pour les années 2012 à 2014, passé sur appel d'offres, assorti des seuils annuels (euros HT) suivants :

**Seuil minimum:** pas de minimum

**Seuil maximum :** 1700 hectolitres

**AUTORISE** le Maire, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres qui se réunira en fin de procédure, à signer le marché subséquent.

---

**QUESTION N° 214 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO**

**OBJET : Fourniture de consommables informatiques pour l'année 2012. Approbation du projet de marché.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de marché relatif à la fourniture de consommables informatiques pour l'année 2012. Le marché est global (il ne comporte ni tranche ni lot) à bon de commandes pour une durée d'un an et comporte les seuils suivants :

- Seuil minimum : 63 000 € HT

- Seuil maximum : 170 000 € HT

---

**QUESTION N° 215 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Signature de la convention de gestion urbaine de proximité relative au quartier Cristino Garcia Landy**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à signer la convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) du quartier Cristino Garcia Landy à Aubervilliers et à Saint-Denis avec les partenaires du quartier :

- La ville d'Aubervilliers
- La ville de Saint-Denis
- L'Etat
- La SEM Plaine Commune Développement
- L'OPH d'Aubervilliers
- L'OPH Plaine Commune Habitat
- Le bailleur Immobilière 3F
- Le bailleur Logirep

**QUESTION N° 216 - RAPPORTEUR Jean Yves VANNIER**

**OBJET : prise en considération de l'étude de l'ilot Roosevelt/Schaeffer - possibilité de surseoir à statuer**

A l'unanimité.

**APPROUVE** les axes de développement définis par l'étude menée sur cet ilot, à savoir :

- rappeler le foncier au regard de la configuration de nombreuses parcelles en lanière contraignant fortement la constructibilité
- désenclaver l'ilot par la création de traversantes est-ouest
- établir une programmation en cohérence avec les projets en cours et à venir

**PREND** en considération ladite étude et dit conformément à l'article L 111.10 du code de l'urbanisme qu'un sursis à statuer pourra être opposé à toute demande d'autorisation de travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation de l'étude prise en considération par la présente délibération

**PRECISE** que la présente délibération fera l'objet de mesures d'affichage et de publicité conformément à l'article R 111.47 du code de l'urbanisme (affichage de la Mairie et mention insérée dans un journal diffusé dans le département)

---

**QUESTION N° 217 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : 74 rue Heurtault à Aubervilliers, bien en totalité sur la parcelle cadastrée J4, d'une superficie de 221 m<sup>2</sup>, cession au profit de la société LE MOULIN VERT.**

A l'unanimité.

**DECIDE** de céder le bien en totalité situé 74 rue Heurtault à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée J4 d'une superficie de 221 m<sup>2</sup> au profit de la société LE MOULIN VERT afin de constituer une réserve foncière permettant la mise en oeuvre des actions de la Politique de l'Habitat, notamment par la réalisation d'une offre de logement diversifiée, source de mixité et de cohésion sociale, et de répondre aux objectifs partagés avec l'Etat de production de 485 logements par an,

**FIXE** le prix de cession à 450.000 €, valeur occupée, majorés des frais notariés d'acquisition.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

**QUESTION N° 218 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : 47 rue Heurtault à Aubervilliers, bien en totalité situé sur la parcelle cadastrée H 184, d'une superficie de 200 m<sup>2</sup>, cession au profit de la société LE MOULIN VERT.**

A l'unanimité.

**DECIDE** de céder le bien en totalité situé 47 rue Heurtault à Aubervilliers sur la parcelle H 184 d'une superficie de 200 m<sup>2</sup> au profit de la société LE MOULIN VERT afin de constituer une réserve foncière en lien avec une opération de développement et de valorisation du patrimoine architectural de la commune au 5 rue Régine Gosset,

**FIXE** le prix de cession à 350.000 €, valeur occupée, majorés des frais notariés d'acquisition.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

---

**QUESTION N° 219 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : 7 bis rue Pasteur à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée K 97 : cession du droit au bail au profit de la Société HERACLES INVESTISSEMENT**

A l'unanimité.

**DECIDE** de céder le droit au bail du 7 bis rue Pasteur à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée K 97, au profit de la Société HERACLES INVESTISSEMENT.

**FIXE** le prix de cession du droit au bail à 100.000 euros majorés des frais d'acte engagés par la commune pour l'acquisition du fonds de commerce ainsi que des loyers qu'elle aura réglés au propriétaire des murs au cours de la période durant laquelle la commune était propriétaire du fonds de commerce.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette cession.

**QUESTION N° 220 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Désaffectation et déclassement du domaine public d'un tronçon de la rue de la gare pour une superficie de 370 m<sup>2</sup> face à la parcelle sise 8 rue de la gare**

A la majorité des membres du conseil, Mesdames Ahmed et Kouamé ayant voté contre

**RETIRE** la délibération n°61 du 10 mars 2011 relative au déclassement du domaine public d'un tronçon de la rue de la gare pour une superficie de 370 m<sup>2</sup> face à la parcelle sise 8 rue de la gare.

**DECIDE** de désaffecter et de déclasser du domaine public le tronçon de la rue de la Gare, pour une superficie de 370 m<sup>2</sup> et donnant face à la parcelle 8 rue de la Gare, conformément au plan.

**QUESTION N° 221 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Cession de la parcelle cadastrée R 95 située au niveau du 6-8 rue de la Gare à Aubervilliers d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> au profit de la SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT.**

à la majorité des membres du conseil, Mesdames Ahmed et Kouamé ayant voté contre

**DECIDE** de céder la parcelle cadastrée R 95 située au niveau du 6 - 8 rue de la Gare à Aubervilliers d'une superficie de 4 m<sup>2</sup> au profit de la SEM Plaine Commune Développement.

**FIXE** le prix de cession à 460 €.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

---

**QUESTION N° 222 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Cession de la parcelle cadastrée R 96, d'une superficie de 366 m<sup>2</sup>, située 8 rue de la gare à Aubervilliers au profit de la SAS JSBF VICTOR HUGO**

A la majorité des membres du conseil, Mesdames Ahmed et Kouamé ayant voté contre

**RETIRE** la délibération n°124 du 12 mai 2011 portant sur la cession d'une emprise de 366 m<sup>2</sup> située rue de la gare à Aubervilliers au profit de la SAS JSBF VICTOR HUGO.

**DECIDE** de céder la parcelle située 8 rue de la Gare à Aubervilliers d'une superficie de 366 m<sup>2</sup>, cadastrée R96, au profit de la SAS JSBF VICTOR HUGO afin qu'elle puisse y réaliser un centre d'affaires pour des grossistes en textile.

**FIXE** le prix de cession à 60.000 €.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

---

**QUESTION N° 223 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER**

**OBJET : Cession du terrain d'assiette du Collège Jean Moulin au Conseil Général de Seine-Saint-Denis**

A l'unanimité.

**DECIDE** de céder à titre gratuit au Conseil Général de Seine-Saint-Denis le lot A d'une superficie de 17 620 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée BC 23, située 76 rue Henri Barbusse à Aubervilliers.

**AUTORISE** le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

**QUESTION N° 224 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**

**OBJET : Signature de la convention d'objectifs et de moyens 2011-2013 entre la Ville d'Aubervilliers et les Laboratoires d'Aubervilliers.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de convention d'objectifs et de moyens 2011-2013 figurant en annexe de la présente délibération,

**AUTORISE** le Maire à le signer la convention entre la Commune et l'association « les Laboratoires d'Aubervilliers ».

---

**QUESTION N° 225 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**

**OBJET : Prise en charge des frais engagés par les artistes dans le cadre de la Nuit Blanche - 1er octobre 2011.**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à rembourser les frais de matériels engagés par les artistes participant à la Nuit Blanche dans une limite globale de 5 700 euros.

---

**QUESTION N° 226 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**

**OBJET : Convention de partenariat entre la Commune d'Aubervilliers et l'OPH d'Aubervilliers relatif au soutien financier à la manifestation Nuit blanche 2011**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à solliciter auprès de l'OPH d'Aubervilliers l'attribution d'une subvention de 3000 €, au titre du financement de l'événement culturel « la Nuit Blanche » ;

**APPROUVE** le projet de convention de partenariat avec l'OPH d'Aubervilliers correspondante,

**AUTORISE** le Maire à signer la convention au nom de la Commune

**QUESTION N° 227 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**

**OBJET : Signature de la convention entre l'EPA Plaine de France et la Commune d'Aubervilliers pour la réalisation et le financement de l'étude "démarche Haute Qualité Artistique et Culturelle (HQAC) à Aubervilliers".**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le maire à signer la convention avec l'EPA Plaine de France pour la réalisation et le financement de l'étude « démarche HQAC à Aubervilliers » pour un montant de 5 275 € TTC.

---

**QUESTION N° 228 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**

**OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 000 euros à « l'Association des Artistes des Couleurs et de la Diversité » pour la réalisation d'une rencontre européenne sur la conduite de projets interculturels**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 3 000 (trois mille) euros à « l'Association des Artistes des Couleurs et de la Diversité » pour soutenir son projet de rencontre européenne sur le thème de la conduite de projets interculturels qui se déroulera à Aubervilliers du 2 au 12 décembre 2011.

---

**QUESTION N° 229 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**

**OBJET : Envoi d'une délégation à Beit Jala en Palestine pour représenter la ville à la signature du contrat de jumelage entre Iéna (Allemagne) et Beit Jala**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'envoyer à Beit Jala une délégation de la ville d'Aubervilliers composée de :

- Mme Christine RATZEL-TOGO, Maire-Adjointe en charge de la Coopération décentralisée,
- M. Omar AIT BOUALI, Maire-adjoint aux politiques de la Jeunesse,
- M. Michaël DAHAN, directeur du Cabinet du Maire,
- M. Carlos SEMEDO, directeur de la Direction de la vie associative et des relations internationales,
- Mme Fleur Marie FUENTES, membre de la Compagnie du théâtre de rue *Les Grandes Personnes*.

**DIT** que Mme RATZEL-TOGO viendra à Beit Jala du 16 au 21 septembre 2011 en vue d'assister à la signature du contrat de jumelage entre les villes d'Iéna et de Beit Jala et de préparer en amont l'édition 2012 du Festival culturel pour la Paix.

**DIT** que M. AIT BOUALI et M. DAHAN viendront à Beit Jala du 17 au 21 septembre 2011 afin d'accompagner Mme RATZEL-TOGO et travailler sur un projet de coopération sur la jeunesse.

**DIT** que M. SEMEDO viendra à Beit Jala du 16 au 25 septembre 2011 afin de préparer la venue des deux Maires-Adjointes et travailler sur des projets de coopération.

**DIT** que Mme FUENTES viendra à Beit Jala du 16 au 21 septembre 2011 afin de préparer un projet pour l'édition 2012 du Festival culturel pour la Paix à Beit Jala.

**DIT** que les frais de voyage de la délégation seront pris en charge par la ville. Les membres de la délégation recevront des indemnités selon les tarifs pratiqués par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour les séjours en Israël, à hauteur d'un forfait journalier de 222 dollars US (actuellement 176 euros) pour couvrir les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.

La dépense pour le fonctionnaire de la ville et le membre de la compagnie de théâtre de rue,  
*Les Grandes Personnes*,

---

**QUESTION N° 230 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**

**OBJET : Dotations d'actions parlementaires - Acquisition de matériel scénique pour le Théâtre de la Commune et travaux de mise en conformité du Théâtre géré par l'association "Frères Poussière". Approbation des opérations, des plans de financement et demandes de subventions.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'opération relative à l'acquisition de matériel scénique pour le Théâtre de la Commune ainsi que le plan de financement inhérent.

**APPROUVE** l'opération relative aux travaux de mise en conformité du Théâtre géré par l'association « Frères Poussière ».

**AUTORISE** le Maire à solliciter des subventions auprès du Ministère de l'Intérieur pour la dotation d'actions parlementaires, du Conseil Régional d'Ile de France et auprès de tout organisme susceptible de financer ce type d'opérations,

**AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la réalisation de ces projets.

---

**QUESTION N° 231 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**

**OBJET : Aide aux victimes de la sécheresse en Somalie**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'attribuer deux subventions de 1500 euros (mille cinq cents euros) chacune, l'une à l'association *Médecins Sans Frontières*, l'autre à l'association *Action Contre la Faim*, pour les soutenir dans leur action humanitaire d'urgence auprès des victimes de la sécheresse en Somalie.

**QUESTION N° 232 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI****OBJET : Fixation de nouveaux tarifs liés à la nouvelle organisation du centre nautique à compter du 1er septembre 2011**

A l'unanimité.

**APPROUVE** : les nouveaux tarifs relatifs aux nouvelles activités et à la location de bassin du Centre Nautique à compter du 1<sup>ER</sup> septembre 2011, selon le tableau joint. Les autres tarifs restent inchangés.

<b>Entrées</b>	<b>Tarifs 2011</b>
<b>Tarif Abonnement Aquagym ou Bébé dans l'eau (septembre à juin)</b>	
- 1 séance / semaine « résidents »	110,00 €
- 1 séance / semaine « extérieurs »	130,00 €
- 2 séances / semaine « résidents »	140,00 €
- 2 séances / semaine « extérieurs »	160,00 €
- 3 séances / semaine « résidents »	170,00 €
- 3 séances / semaine « extérieurs »	190,00 €
<b>Tarif Abonnement « entrée »</b>	
Abonnement pour 3 mois	65,00 €
Abonnement Annuel (une année)	220,00 €
Carte de remplacement en cas de perte	3,00 €

<b>Location de bassin (par heure d'utilisation)</b>	
Location pour tournage de film et photos (prix à la journée et par bassin)	2 500,00 €
Location pour tournage de film et photos (prix à l'heure et par bassin)	500,00 €

**QUESTION N° 233 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI**

**OBJET : Diminution de la subvention accordée au Club Municipal d'Aubervilliers et attribution d'une subvention aux nouvelles associations sportives**

à la majorité des membres du conseil, monsieur Milia du groupe Changer à gauche pour Aubervilliers ayant voté contre

**REDUIT :** la subvention versée au CMA pour 2011 de 365 000,00€ à 289 276,00€.

**APPROUVE :** l'attribution de subventions de fonctionnement aux nouvelles associations sportives pour un montant total de 75 724,00€ au titre de l'année 2011, selon la répartition suivante :

Noms de l'association	Imputation budgétaire				Montant	Subvention attribuée par le CMA aux sections
	Service	Article	Fonction	Action	4/12 <sup>ème</sup>	
Club Municipal d'Aïkido (CMA)	401	6574	40		1 620,00€	4 860,00€
Club Municipal d'Aubervilliers Tennis de table (CMA TT)	401	6574	40		1188,00€	3 564,00€
Club Municipal d'Aubervilliers Judo Ju jitsu	401	6574	40		8 910,00€	26 730,00€
Body Building Aubervilliers (Body Auber)	401	6574	40		98,00€	293,00€

<b>Volley Détente Aubervilliers (VDA)</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>270,00€</b>	<b>810,00€</b>
<b>Auber'Bad</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>810,00€</b>	<b>2 430,00€</b>
<b>Club Municipal d'Athlétisme d'Aubervilliers ( CMA Athlé)</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>3 996,00€</b>	<b>11 988,00€</b>
<b>Top Forme</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>1 350,00€</b>	<b>4 050,00€</b>
<b>CMA Qwan Ki Do (CMA QKD)</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>892,00€</b>	<b>2 675,00€</b>
<b>CMA Cyclotourisme</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>297,00€</b>	<b>891,00€</b>
<b>CMA Foot Ball FSGT</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>1 448,00€</b>	<b>4 343,00€</b>
<b>Rand'Auber</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>351,00€</b>	<b>1 053,00€</b>
<b>Club Municipal d'Aubervilliers Echecs (CMA échecs)</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>929,00€</b>	<b>2 786,00€</b>
<b>Club Municipal d'Aubervilliers HandBall (CMA HandBall)</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>22 844,00€</b>	<b>68 532,00€</b>
<b>Club Municipal d'Aubervilliers Boules Lyonnaises</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>98,00€</b>	<b>293,00€</b>
<b>CMA Bridge</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>117,00€</b>	<b>351,00€</b>
<b>Yoga et bien-être</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>98,00€</b>	<b>293,00€</b>

<b>CMA Culture Physique</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>351,00€</b>	<b>1 053,00€</b>
<b>CMA Plein Air</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>810,00€</b>	<b>2 430,00€</b>
<b>CMA Activités subaquatiques</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>1 350,00€</b>	<b>4 050,00€</b>
<b>CMA Tennis</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>6 075,00€</b>	<b>18 225,00€</b>
<b>CMA pétanque Casanova</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>98,00€</b>	<b>293,00€</b>
<b>CMA pétanque Gabriel Péri</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>98,00€</b>	<b>293,00€</b>
<b>CMA pétanque du Théâtre</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>98,00€</b>	<b>293,00€</b>
<b>Aubervilliers Avenir Basket Ball (AABB)</b>	<b>401</b>	<b>6574</b>	<b>40</b>		<b>21 528,00 €</b>	<b>64 584,00€</b>
<b>Total</b>					<b>75 724,00€</b>	<b>227 163,00€</b>

**APPROUVE** le versement d'une subvention différentielle de 34 110,00 € au CMA.

---

**QUESTION N° 234 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI**

**OBJET : Convention de financement n°11-414 des projets Été 2011 entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers**

A l'unanimité.

**APPROUVE** les termes de la convention de financement n°11-414 des projets Été 2011 entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention

La recette relative au financement versé par la Caisse d'Allocations Familiales est de (2 016 €)

**QUESTION N° 235 - RAPPORTEUR Christine RATZEL-TOGO/Djamila KHELAF**  
**OBJET : Invitations de la ville d'Iéna (Allemagne) à 2 associations d'Aubervilliers pour participer à la Journée mondiale de l'Enfance le 25 septembre 2011 et la commémoration de la Bataille d'Iéna le 2 octobre 2011**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 500 (cinq cents) euros à l'association *Compagnie Abel* et une subvention de 500 (cinq cents) euros à l'association *Auberbabel* afin de les aider à prendre en charge les frais de voyage engendrés par leurs déplacements à Iéna (Allemagne), ville jumelée avec Aubervilliers, dans le cadre de manifestations culturelles.

---

**QUESTION N° 236 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**  
**OBJET : Avenant à la convention 2011 passée entre la caisse des écoles et la ville d'Aubervilliers concernant l'organisation des classes de neige en 2012.**

A l'unanimité.

**DECIDE** pour l'année 2012, l'organisation de 10 classes de neige pour les élèves des écoles d'Aubervilliers, réparties sur deux séjours au mois de janvier et mars.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention entre la Caisse des Ecoles et la ville d'Aubervilliers pour l'organisation de ces deux séjours prévoyant notamment le versement d'une subvention de 212 000 € à la Caisses des écoles.

---

**QUESTION N° 237 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**  
**OBJET : Classes de neige : Année scolaire 2011/2012 : participations familiales aux frais de séjour**

A l'unanimité.

**DECIDE** d'établir un barème de participations familiales pour l'année scolaire 2011/2012 applicable à tous les enfants scolarisés à Aubervilliers, même domiciliés hors commune :

<u>Quotients familiaux</u>	<u>Participations</u>
0 € à 105,00 €	98,00 €
105,01 € à 150,00 €	120,00 €
150,01 € à 200,00 €	161,00 €
200,01 € à 270,00 €	207,00 €
270,01 € à 360,00 €	253,00 €
360,01 € à 460,00 €	309,00 €
460,01 € à 610,00 €	388,00 €
610,01 € à 760,00 €	460,00 €
760,01 € à 920,00 €	506,00 €
920,01 € et plus	533,00 €

Comme chaque année, 2% d'augmentation ont été répercutés sur les tarifs, hormis les deux premiers. Il s'agit là des familles les plus en difficulté sociale sur la ville.

**APPLIQUE** aux familles ne pouvant justifier de leurs ressources et de leurs charges un tarif forfaitairement fixé à 337,00 €.

**REDUIT** le tarif de 50% au deuxième enfant en fonction du quotient de la famille, lorsque deux enfants d'une même famille sont inscrits.

---

**QUESTION N° 238 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Versement de la participation financière de la Ville au fonctionnement des écoles privées**

à la majorité des membres du conseil, Mme Zahir, MM Lanternier et Milia du groupe changer à gauche pour Aubervilliers ayant voté contre, M Kamala du groupe "Tous Ensemble pour Aubervilliers" s'étant abstenu

**FIXE** la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées à 415 € par élève de primaire demeurant à Aubervilliers.

---

**QUESTION N° 239 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Attribution d'une subvention au Foyer Socio-éducatif du Collège Henri-Wallon - Rectification à la délibération du 7 avril 2011 sur les subventions aux associations**

A l'unanimité.

**DECIDE** de retirer la subvention de 500 (cinq cents) euros accordée au Foyer socio-éducatif du Collège Jean Moulin, votée par erreur par le conseil municipal dans la délibération du 7 avril 2011 relative aux subventions de fonctionnement accordées aux associations pour l'année 2011.

**ATTRIBUE** cette subvention de 500 (cinq cents) euros au Foyer socio-éducatif du Collège Henri Wallon.

**QUESTION N° 240 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Construction du Groupe Scolaire Intercommunal Maria CASARES/Robert DOISNEAU Avenants n°1 à la convention cadre et à la convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage et de désignation d'un maître d'ouvrage unique du 6 Juin 2008**

A l'unanimité.

**APPROUVE** les termes des avenants n°1 à la convention cadre et à la convention d'organisation de maîtrise d'ouvrage et de désignation d'un maître d'ouvrage unique du 6 Juin 2008

**AUTORISE** le Maire à signer les présents avenants

---

**QUESTION N° 241 - RAPPORTEUR Benoit LOGRE**

**OBJET : Convention de financement des projets de la dynamique "ESPOIR BANLIEUES" entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis.**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à signer la convention de financement des projets de la dynamique « ESPOIR BANLIEUES » entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint Denis pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012.

Les recettes relatives aux subventions versées par la CAF sont de (25 000€ en 2011 et 25 000€ en 2012)

---

**QUESTION N° 242 - RAPPORTEUR Benoit LOGRE**

**OBJET : Reprise en gestion par le Département de Seine - Saint-Denis des activités de Protection Maternelle et Infantile (PMI) - Fin du régime transitoire de délégation à la Commune d'Aubervilliers département de la Seine Saint-Denis et la commune d'Aubervilliers pour la gestion d'activités de protection maternelle infantile et de planification familiale, signée le 16 Août 2006 reconduite tacitement, avec effet au 1er septembre 2012**

A l'unanimité.

**AUTORISE** la résiliation de la convention triennale provisoire de délégation entre le Département de la Seine – Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers pour la gestion d'activités de protection maternelle et infantile et de planification familiale, signée le 16 août 2006, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

**QUESTION N° 243 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE**  
**OBJET : Projets retenus dans le cadre des enveloppes de quartier**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le programme des travaux retenus par les habitants dans le cadre des enveloppes de quartier, soit les 12 projets suivants :

<b>Projets retenus par quartier</b>	<b>Coût €</b>
ralentisseur rue Colonel Fabien (UT Voirie)	4460
Toutounets (UT Propreté): 800 euro par toutounet	2400
ralentisseur chemin de l'échange (UT Voirie)	2000
<b>Landy/Marcreux/Pressensé</b>	<b>8860</b>
3 Kakémonos ferme Mazier (Dir. Communication)	5000
<b>Centre ville</b>	<b>5000</b>
sièges assis-débout: 626 euro TTC par siège (UT Voirie)	1878
ilôt végétal et prolongement de la contre bordure rue des Ecoles/F. Faure (UT Voirie)	8000
ralentisseur rue Sadi Carnot (UT Voirie)	8058
<b>Firmin Gémier/Sadi Carnot</b>	<b>17936</b>
panneau d'affichage associatif (Dir. Communication)	13500
<b>Villette/ Quatre-Chemins</b>	<b>13500</b>
mini terrain de pétanque 39 Presles (UT Parcs et jardins)	4500
toboggan 39 Presles: maisonnée et toboggan séparés	9500
<b>Paul Bert</b>	<b>14000</b>
terrain de pétanque Lucien Brun (UT Parcs et jardins)	14026
<b>Vallès/La Frette</b>	<b>14026</b>
surélévation des barrières du terrain de sport Cochenec (UT Parcs et jardins)	30000
<b>Robespierre/Cochennec/Péri</b>	<b>30000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>103322</b>

**DECIDE** de verser un fonds de concours d'un montant de 24 822 € à la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune (CAPC) pour les travaux d'espace public suivants décidés dans le cadre des enveloppes de quartiers :

Projet	Coût total	Coût supporté par la CAPC	Fonds concours de	Autres financements
Ilôt végétal et prolongement de la bordure rue des Ecoles/F. Faure	8 000 €	4 000 €	4 000 €	-
Terrain de pétanque Lucien Brun	14 026 €	8 204 €	5 822 €	-
Surélévation des barrières: terrain de sport Cochenec	30 000 €	15 000 €	15 000 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>52 026 €</b>	<b>27 204 €</b>	<b>24 822 €</b>	<b>-</b>

---

**QUESTION N° 244 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE**

**OBJET : Préfiguration d'un centre social sur le quartier du Landy et demandes de subventions à la Caisse d'Allocations Familiales**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le projet de préfiguration d'un centre social sur le quartier du Landy (site de l'actuel centre Roser) ;

**AUTORISE** le maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales :

- une demande de subvention d'aide au démarrage pour la période de préfiguration de la structure (mission d'un an),
- une demande d'agrément « animation globale et coordination »,
- une demande de subvention d'investissement pour les travaux (deuxième tranche de restructuration du centre Roser) et pour l'équipement mobilier de ce centre social, ainsi qu'une demande spécifique pour l'espace petite enfance.

**AUTORISE** le maire à percevoir les subventions accordées par la CAF et à signer les documents correspondants.

---

**QUESTION N° 245 - RAPPORTEUR Benoit LOGRE**

**OBJET : Avenant à la convention tripartite "pour la construction et la gestion de chalets familiaux en bois destinés à l'hébergement familial" pour un changement de signataire suite à des modifications statutaires ( création de l'association loi 1901 les bâtisseurs d'Emmaüs devenue autonome vis-à-vis d'Emmaüs Avenir).**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention tripartite "pour la construction et la gestion de chalets familiaux en bois destinés à l'hébergement familial" pour un changement de signataire suite à des modifications statutaires (création de l'association loi 1901 les bâtisseurs d'Emmaüs devenue autonome vis-à-vis d'Emmaüs Avenir)

**QUESTION N° 246 -1- RAPPORTEUR Soumia ZAHIR**

**OBJET : Demandes de subventions au Conseil Régional d'Ile-de-France et à l'ACSE pour la mise en œuvre du volet territorial du plan local de prévention et de lutte contre les discriminations**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention de 10 000€ auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) pour la mise en œuvre du Plan Local de Prévention et de Lutte Contre les Discriminations (PL-PLCD) - Volet territorial.

**AUTORISE** le Maire à percevoir la subvention.

---

**QUESTION N° 246 -2- RAPPORTEUR Soumia ZAHIR**

**OBJET : Demande de subvention de 5000€ au Conseil Régional d'Ile-de-France pour la mise en œuvre du volet territorial du plan local de prévention et de lutte contre les discriminations**

A l'unanimité.

**AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention de 5000 € auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France pour la mise en œuvre du Plan Local de Prévention et de Lutte Contre les Discriminations (PL-PLCD) - Volet territorial.

**AUTORISE** le Maire à percevoir la subvention et à signer la convention de partenariat afférente avec le Conseil Régional d'Ile-de-France.

---

**QUESTION N° 247 - RAPPORTEUR Marc GUERRIEN**

**OBJET : Avis du conseil municipal relatif au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de Seine-Saint-Denis**

A l'unanimité.

**APPROUVE** l'inclusion de la Commune de Saint-Ouen au sein de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune et l'adhésion de cette Commune à cet établissement de coopération intercommunale ;

**EMET UN AVIS DEFAVORABLE** à la reprise des compétences du syndicat intercommunal du Cimetière des Joncherolles, du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), et du Syndicat à Vocation Multiple (SIVOM) de STAINS – PIERREFITTE ;

**REAFFIRME** la pertinence de l'existence et du maintien du SMITOM 93.

**QUESTION N° 248 - RAPPORTEUR Benoit LOGRE**

**OBJET : Vœu relatif au Programme Européen d'aide aux plus démunis.**

A l'unanimité.

**APPROUVE** le vœu du conseil municipal portant sur le programme Européen d'aide aux plus démunis

**DEMANDE** au gouvernement et aux députés européens, représentants des citoyens français au sein de l'Union Européenne, de dénoncer fermement la situation scandaleuse et irresponsable des aides allouées dans le cadre du programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis.

**DEMANDE** à nos représentants d'exprimer le mécontentement grandissant de nos concitoyens face à l'application de mesures injustes et en totale contradiction avec les valeurs à l'origine de la construction européenne.

---

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 0 HEURE 30